



HAL
open science

EVALUER L'IMMATERIEL: UNE NECESSITE?

Christian Deleuze

► **To cite this version:**

Christian Deleuze. EVALUER L'IMMATERIEL: UNE NECESSITE?. Recherches en comptabilité internationale, May 1994, France. pp.cd-rom. hal-00818703

HAL Id: hal-00818703

<https://hal.science/hal-00818703>

Submitted on 19 Sep 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

EVALUER L'IMMATERIEL : UNE NECESSITE ?

Christian Deleuze

Les nouveaux enjeux économiques amènent les entreprises à subir de nombreuses transformations tant dans leurs environnements sociaux économiques que dans leurs pratiques de gestion ; on assiste depuis plusieurs années, dans le domaine de l'évaluation de l'immatériel, à l'arrivée de nouvelles propositions parfois radicalement différentes ; des propositions différentes, mais porteuses des modèles des générations antérieures

L'utilisation de la stratégie pour étudier la valeur de l'entreprise est un phénomène récent surtout en ce qui concerne l'évaluation de l'immatériel.

On peut cependant s'interroger sur la nécessité de l'évaluation de ces actifs ? Sachant que la valeur attribuée à une société repose sur une vision prospective de sa capacité à générer des revenus pour les actionnaires.

Les approches traditionnelles ne permettant pas toujours de sortir des carcans économique-comptables que l'on s'est imposés et les principes et méthodes actuellement utilisés n'étant pas adaptés on peut s'interroger sur l'opportunité d'intégrer la part croissante de ces investissements dans la comptabilité des sociétés et sur l'opportunité de leur évaluation.

Que constate-t-on ?

- Un élargissement de la définition de l'immatériel.
L'OCDE donne comme définition de l'immatériel : "les dépenses à long terme autres que l'achat d'actifs fixes que les entreprises consentent dans le but d'améliorer leurs résultats. En plus des investissements de technologie (R-D ou acquisition de ses résultats) il concerne aussi les investissements dans la formation, les relations de travail, dans les structures de gestion, dans l'organisation de la production, l'élaboration des relations commerciales et technologiques avec les autres firmes, avec les fournisseurs et les consommateurs, l'investigation des marchés, l'acquisition et l'exploitation des logiciels."

- Le poids des investissements immatériels est relatif et variable selon la nature,¹ des activités et il dépend, en grande partie, de ce que l'on nomme immatériel, cependant les entreprises qui s'intéressent le plus à ce concept, c'est-à-dire qui développent l'intelligence, la formation et l'information, sont celles qui deviennent les plus performantes à terme.
- Une forte autoproduction de ces investissements et donc une difficulté à saisir comptablement ces informations souvent intégrées dans des investissements corporels ou dans les ressources humaines de l'entreprise.
- Une utilisation de ce bien immatériel comme un élément de la fiscalité (Formation).
- Une utilisation de compétences, de ressources, d'informations que l'on se refuse à assimiler à un actif et qui, pourtant, contribue à donner de la valeur à une entreprise.
- Une acceptation de l'idée que l'immatériel influe sur l'efficacité de la production, sur le rythme de renouvellement des produits et donc est un des éléments de la compétitivité des entreprises.

Après un bref rappel des théories existantes nous nous attacherons à une réflexion plus globale sur la nécessité de l'évaluation de l'immatériel et de ses implications dans la gestion de nos jours.

I - L'état de l'art en matière d'évaluation des immatériels.

Dans un précédent article² nous avons mis en évidence combien il était difficile d'évaluer l'immatériel et plus précisément l'une de ses composantes : La marque et nous présentions à cet effet quelques-unes des méthodes rappelées ci-après.

¹ - Au cours des dix années, leur part dans l'investissement total n'a cessé de croître pour atteindre 330 milliards de francs en 1991 et représenter 30 % du total des investissements pour la partie qui a pu être évaluée. On estime leur progression à 5,5 % par an alors qu'en 1991 la FBCF stagnait. Remarquons à cet effet que les différentes composantes reconnues ont connu des croissances plus ou moins fortes par exemple : la formation de 1981 à 1991 a été multipliée par 3, les investissements de logiciels ont progressé de 285 %, les investissements commerciaux de 215 % etc... Il est difficile de connaître parfaitement la répartition sectorielle des dépenses portant sur chacune des composantes de l'investissement immatériel. (source : les comptes de la nation 1993).

² - Réflexion sur l'évaluation de l'immatériel congrès AFC de Toulouse 1993

1 - L'évaluation par les coûts qui consiste à calculer la valeur de la marque à partir des investissements réalisés pour elle (marketing, publicité etc.) en rappelant, toutefois, que si le calcul est relativement simple pour les marques nouvelles, il en est différent pour les marques ayant un passé tel Danone, Coca Cola, Renault etc. mais qu'en est il alors de certaines marques qui se sont fait connaître sans trop de publicité telle Rolls Royce ?

2 - L'évaluation par le coût de remplacement : combien cela coûterait-il pour recréer des marques comme Apple ; si cela serait possible pour certaines qu'en adviendrait-il pour les marques comme Coca cola, Pepsi cola, Mac Donald.

3 - L'évaluation par les prix de marché : c'est certainement la méthode qui serait la plus fiable s'il existait un vrai marché ce qui n'est pas le cas, nous le savons, puisque l'acheteur est "price setter" c'est-à-dire qu'il estime le prix en fonction des synergies qu'il attend de cet actif.

4 - L'évaluation par les bénéfices futurs : dans ce cas, on évalue la marque à partir des bénéfices qu'elle est supposée générer dans l'avenir, ce qui suppose que l'on soit en mesure d'isoler les bénéfices probables, ou encore les royalties que rapporterait la marque si on en concédait la licence

On pourrait enfin, estimer quelle serait la sensibilité de l'acheteur à la marque en estimant le chiffre d'affaires qu'elle serait susceptible de générer.

5 - L'évaluation par l'analyse du vécu du bien immatériel.

Cette méthode repose sur une maximisation des économies d'impôts et en conséquence permet de réduire le coût d'acquisition.

On recherche le temps pendant lequel un client a un potentiel d'achat ce qui influencera les investissements publicitaires à venir.

Cette méthode fondée sur des trends statistiques pourra être déterminante pour l'évaluation d'un fichier client par exemple³.

La base de la réflexion est la détermination de la durée de vie de l'actif⁴; celle-ci sera établie en se référant à une immobilisation équivalente ou à l'analyse économique de la période optimale avant que l'actif ne soit vendu ou abandonné.

³ - Cela suppose que le fichier client soit une ressource contrôlée par l'entreprise et dont elle attend des avantages économiques futurs, on s'en aperçoit, ce sera une question de jugement ou d'appréciation que de savoir si l'acquisition ou la constitution d'une liste client donne accès à un marché nouveau conduisant à des bénéfices plus élevés. Il sera cependant difficile (mais non impossible) de contrôler ce type de ressources non soumises à des protections juridiques.

⁴ - Cela suppose que l'on soit amené à réexaminer périodiquement la durée d'utilisation de l'immobilisation, si les perspectives sont différentes des estimations antérieures, surtout si on considère que cet actif doit être inscrit au bilan et donc amortissable.

Il semble que ce type d'analyse soit fondé sur la moyenne de vie des individus c.a.d son appréciation en terme actuariel de la durée moyenne que la personne peut atteindre. Transposé au niveau des biens, cela signifie que l'on recherche la durée moyenne de vie pendant laquelle l'actif est utilisé ou encore peut être "actif"⁵.

6 - Le "Retirement rate method". Cette méthode considère que la durée de vie antérieure du bien est une période d'expérience qui a subi des ajouts et des retraits en valeurs, ce qui postule la connaissance des valeurs et le nombre des éléments ajoutés ou retirés.

Ceci suppose donc que la période d'analyse soit relativement longue afin d'incorporer l'état de la technologie pour les biens matériels ou encore, dans le cas des biens immatériels, l'impact de la taille et de la composition de la liste d'une clientèle par exemple.

Le "jeu" consiste à calculer la probabilité de perte de la clientèle. On fait alors le rapport entre la perte de clientèle après une période de temps donnée sur le total de la clientèle qui aurait pu être perdue.

On détermine alors par différence le taux de survivance de la clientèle, c'est-à-dire celle qui ne s'est pas retirée par rapport à celle qui aurait dû se retirer.

Ce type de calcul pourrait permettre de tenir compte de l'expérience des actifs immatériels afin d'en déterminer leur valeur, puisqu'on peut alors déterminer une sorte de pyramide des âges des actifs étudiés, permettant de savoir si on gagne plus d'argent en vendant l'actif ou en l'exploitant. Une analyse de la tendance des revenus engendrés par ces actifs est alors étudiée en parallèle.

Des différentes méthodes exposées brièvement ci-dessus nous pouvons tirer avec A. Barnay et G. Calba⁶ que :

"La valeur n'est pas une qualité intrinsèque d'un objet. Elle est relative aux situations aux personnes, aux motivations".

Mais aussi que l'évaluation est une anticipation du futur qui dépend plus d'une démarche prospective que passée, ceci vient du fait que la valeur de l'actif immatériel d'une firme est lié aux caractéristiques intrinsèques de la firme, et aux capacités à exploiter les caractéristiques de celle-ci comme, par exemple, la compatibilité des cultures et des objectifs.

⁵ - Les propositions qui vont dans ce sens semblent limiter à 20 ans (Voir projet de L' IASC réunion d'Oslo novembre 1993)

⁶ - A. Barnay G. Calba, *Combien vaut votre entreprise 1968*.

II - Le particularisme de l'investissement immatériel

La particularité de l'évaluation de l'immatériel est qu'elle ne repose sur rien si ce n'est l'appréciation que l'on en fait ; comme on ne mesure que difficilement cette appréciation, on préfère l'aborder sous un angle global, on en arrive alors à une valeur stratégique qu'il convient de différencier de la valeur financière et qui nous permet de s'affranchir des méthodes d'évaluation classiques.⁷

Le gestionnaire s'intéressant à l'évaluation de l'immatériel a souvent fondé sa réflexion sur l'évaluation de la marque, or du fait du développement du secteur des services dans cette fin de siècle, on s'aperçoit que la ressource qui devient la plus indispensable est la connaissance qui, du fait des multiples emplois que l'on en fait, constitue un capital intangible difficilement évaluable.

Les technologies évoluant et se succédant, il ne suffit plus de connaître les technologies possédées par une entreprise à un moment donné, il convient aussi d'essayer de déterminer la capacité de l'entreprise à les faire évoluer, à en créer, à les faire émerger ou à en acquérir de nouvelles.

Cet aptitude repose, à la fois sur les hommes, sur les moyens techniques, sur l'information mis à leur disposition, mais aussi, sur les moyens financiers. On le découvre maintenant, un know how, une culture innovatrice, un système d'information associés aux éléments précédemment identifiés contribuent à générer un véritable patrimoine à l'entreprise.

La recherche développement, immatériel par excellence ne permet-telle pas la constitution d'un capital de connaissance conduisant à des équipements matériels de plus en plus sophistiqués nécessitant eux-mêmes un apport supplémentaire de connaissances débouchant souvent sur une technologie qui quel que soit son degré d'évolution, devra être appréciée en fonction de son impact stratégique pour l'entreprise et dans son contexte habituel de marché, de positionnement concurrentiel etc.

⁷ - Dans leur ouvrage J. ALLA et J. HOUDOIN tentent un découpage de l'immatériel en une approche analytique traditionnelle et une approche temporelle qui se décompose en :

Un fonds incorporel d'héritage, expression de la différence actualisée entre la date de début de l'expertise et le début de la période du scénario après prise en compte d'une période de transition.

Un fonds incorporel opérationnel indicateur de rendement des capitaux sanctionnant la gestion patrimoniale et reflet de la qualité de la gestion, de l'aptitude de l'entreprise de secréter au-delà de la rémunération du patrimoine nécessaire à l'exploitation, une rente stable et durable du patrimoine

Un fonds incorporel potentiel traduisant la rentabilité espérée des investissements des actifs corporels, incorporels et circulant pendant la période et synthétisant les opportunités ou les contraintes d'investissement gérées par le management en place pendant la période de visibilité.

III - Une vision systémique de l'immatériel

Les actifs immatériels appartiennent à un ensemble d'éléments susceptibles d'être isolés⁸, de composants, qui possèdent des relations entre eux, or ces éléments momentanément isolés peuvent, à leur tour, être considérés comme des sous systèmes, ce qui veut dire que les éléments ou composants entrent dans la même catégorie que les ensembles auxquels ils appartiennent. Le système auquel appartient le bien immatériel possède un degré de complexité qui est supérieur à celui des biens isolés du fait des interrelations entre les actifs d'où les questions que l'on peut se poser.

- Que peut-il se passer à l'intérieur du système ?
- Que peut-il se passer dans les relations du système avec son environnement ?
- Au cours de son évolution, ce système composé d'immatériels conservera-t-il sa structure, modifiera-t-il ses interrelations propres, aura-t-il la capacité à modifier son environnement, soit en le modifiant soit en le changeant ?

La réflexion qui est menée sur l'évaluation des actifs immatériels est une réflexion sur les relations entre ces actifs et l'entreprise, sur une relation entre les moyens et les objectifs et donc par là-même sur la prise en compte des coûts au sens large.

Ce "quasi-patrimoine" qu'est l'immatériel est lié à trois particularités⁹:

Il est **informationnel** et regroupe la connaissance, l'expérience, le système d'organisation, la capacité à faire émerger des nouveautés.

Il est **prospectif** car il représente un potentiel de compétitivité à évaluer à valoriser souvent les cash-flows qu'il génèrent sont inclus dans la rentabilité des investissements qu'ils contribuent à développer.

Il est **périssable**, le phénomène d'obsolescence des technologies est permanent car il est dû à l'état de la science, des techniques mais aussi de l'évolution des marchés.

⁸ - voir analyse de système Robert le Duff encyclopédie de gestion economica p. 125-152

⁹ - V. MALAN et P. van de GHINST "Contrôle de gestion et de technologie" Septembre 1993 Cahier du CESAG N°3.

IV - L'immatériel et la comptabilité

Le patrimoine technologique et la connaissance n'apparaissent pas dans le plan comptable car, il n'existe pas de procédure d'audit permettant de les évaluer ou de les certifier, mais est-il nécessaire de chercher à tout prix à donner une valeur tant que l'entreprise n'est pas à vendre ?

Ces actifs vivants par excellence, mais non palpables, ne sont pas pris en compte dans les bilans, mais sont considérés comme une charge comptabilisée¹⁰ en tant que telle alors qu'ils développent souvent la capacité de production et valorisent l'entreprise qui les utilisent ex. (la formation) ou s'il sont pris en compte on s'empresse de les amortir sur 3 ans par exemple, ceci vient du fait que l'on ne peut pas mettre en évidence le degré de dépendance de l'entreprise et de ces actifs.

Si l'on reconnaît l'importance de l'immatériel dans l'entreprise, on lui refuse cependant l'appellation d'investissement et donc sa comptabilisation en tant que telle bien que l'IASC essaie de combler la lacune en énonçant certains principes comme :

"Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires, identifiables sans substances physiques, que l'entreprise détient pour les utiliser à la production ou à la fourniture de biens ou services, pour être loués à d'autres ou pour ses besoins administratifs propres, et dont la durée est supérieure à un an".

On le voit ici, il n'est fait état que d'incorporel et non d'immatériel quoique ceux ci entrent parfaitement dans le cadre de l'IASC qui définit un actif comme : "une ressource contrôlée par l'entreprise à la suite d'événements passés et dont l'entreprise attend des avantages économiques futurs."

Certes l'intelligence, la formation, l'information ont du mal à entrer dans le cadre de cette norme, il n'en demeure pas moins que le service rendu par ces éléments joue un rôle économique majeur. Les entreprises de services comme les assurances, les fiduciaires, ne sont-elles pas la preuve que l'information, la connaissance ont une valeur bien que l'on se contente d'en commenter plutôt que d'en analyser la nature ou d'en évaluer les coûts.

L'entreprise n'enregistre dans ses comptes qu'une partie de l'information qui lui vient de son environnement bien que celle-ci soit parfois importante, par exemple, elle ne prend pas en compte les pollutions qu'elle cause ou encore l'utilisation des infrastructures de plus, elle est dans l'incapacité d'intégrer, dans ses comptes, et de façon claire, l'option investissement comme lorsqu'elle crée ses propres

10 - Les principes 4 et 5 du projet de l'IASC précise qu'un incorporel doit être comptabilisé à l'actif quand : il est probable que des avantages économiques futurs liés à cet actif profiteront à l'entreprise et que le coût de cet actif peut être mesuré de façon fiable, que la capacité de cet actif à remplir le rôle d'élément de croissance puisse être démontré, et que des ressources adéquates existent pour permettre d'obtenir des avantages économiques futurs devant découler de l'actif incorporel à venir.

logiciels ou qu'elle met en place une organisation particulière, comme par exemple celle concernant la sécurité, la qualité etc. dont on sait qu'à terme, ces éléments vont générer une augmentation de la profitabilité de l'entreprise on considère dans ce cadre que ces actifs doivent être totalement amortis sur leur période de constitution; ce qui, souvent, a comme conséquence comptable, de pénaliser l'entreprise au niveau de son résultat.

L'entreprise se constitue au fur et à mesure du temps un capital d'immatériel qui pourra être créé par elle (marque, logiciel, brevet, etc.) capital économique qu'elle pourra aussi céder volontairement ou non (licenciement, mise en retraite anticipée départ etc.), vendre (droits, marques, brevets) si on considère ces éléments comme des actifs, cela suppose qu'ils ne se consomment pas immédiatement et qu'ils doivent être entretenus et que l'on puisse les évaluer or, si cela est possible pour certains actifs, puisqu'il existe des marchés pour d'autres, cela suppose qu'on apprécie "Qu'il n'est de richesse que d'homme"."

Des enquêtes sur l'innovation ont mis en évidence la corrélation entre R_D et performance de l'entreprise, des monographies montrent d'autre part, les relations entre formation, marketing et position de l'entreprise sur le marché. Ceci démontre donc, que les investissements immatériels apparaissent comme des dépenses stratégiques qu'il convient de mesurer; reste en suspend, le type de mesure à utiliser; le coût, les flux de ressources; mais alors, comment évaluer un salarié qui ayant reçu une certaine formation quitte l'entreprise? Dans ce cas, l'entreprise n'a aucun retour direct sur investissement; la formation n'est donc pas accumulable et cessible sur le marché au niveau de l'entreprise. L'immatériel, dépense courante ou investissement? Le débat est loin d'être tranché, seul des transformations comptables au sein des entreprises et des adaptations du système statistique permettront de disposer des données nécessaires pour étayer la réflexion.

- L'évaluation des immatériels repose sur la certitude de son existence et sur la possibilité d'en vérifier sa réalité et sa fiabilité de plus, de nombreux problèmes méthodologiques apparaissent :

- Les erreurs induites par le caractère subjectif des prévisions sur lesquelles on s'appuie.

- Entreprises et évaluateurs n'évaluent pas ces actifs de façon consistante d'où un manque d'homogénéité.

- Manque de transparence et de divulgation de l'information par exemple, l'évaluation d'une marque à un moment donné divulgue-t-elle de nouvelles informations pouvant être utiles au marché boursier? On constate que l'évaluation des marques telle qu'elle peut apparaître au bilan ne fournit que peu d'informations.

11 - Jean BODIN économiste (1530-1596) *Traité de la République*.

V - L'immatériel et le futur

La notion d'immatériel telle qu'elle apparaît dans les entreprises à l'heure actuelle a pour effet de conduire à des découpages et des catégorisations artificielles, l'approche du savoir, du savoir-faire, amène les dirigeants à réaliser des découpages du réel et à tenter de donner aux ensembles ainsi recréés une véritable consistance et parfois une valeur fondée sur la qualité, l'aptitude que l'on essaie de standardiser afin de mieux les appréhender.

Ceci nous semble plus être soumis à un effet de mode qu'à une analyse rigoureuse ; puisqu'en agissant ainsi, on pose comme postulat que telle activité ou telle compétence requière plus de qualités que d'autres ce qui ne se vérifie pas toujours dans l'entreprise.

L'application de ce type de raisonnement conduit à revenir à donner une prééminence à la valeur d'usage par rapport à la valeur technique et à rechercher une certaine valeur ajoutée apportée par l'immatériel, recherche induite par la transmission des connaissances et du savoir-faire qui devrait avoir pour effet, de permettre à chaque responsable d'avoir une vision globale permettant d'identifier le rôle de chacun dans le processus généré par l'entreprise.

L'évaluation de l'immatériel enjeu stratégique est, à notre avis, étroitement lié au moins pour une certaine catégorie à **une prévision des connaissances, de la diffusion de celles-ci et des compétences nécessaires à la bonne marche de l'entreprise.**

De plus cette évaluation est liée à la gestion du stock de connaissances, de compétences, de savoir-faire souvent en liaison avec des investissements matériels. Ceci montre bien l'interdépendance des fonctions et des formations; interdépendance permettant l'éclosion d'innovations, de responsabilités, de savoir-faire etc.

Le constat est cependant que l'entreprise n'a pas de méthodes pour rechercher à l'intérieur ses propres investissements immatériels elle fait donc appel à des consultants extérieurs n'ayant, par définition, pas une bonne connaissance de la culture interne et n'étant donc pas en mesure d'approcher la vraie valeur de ces immatériels ; ils recherchent alors une norme fondée sur des modèles s'appliquant aux investissements réels.

Dépasser le cadre de l'analyse en terme de compétences, savoir-faire techniques (comme certains process) savoir-faire organisationnel (attaque de certains marchés concurrentiels obéissant à des logiques différentes); prédisposition à créer des technologies nouvelles permet un semblant d'évaluation.

En effet, le dirigeant obligé de se poser les questions simples mais essentielles comme : "en quoi telle activité est elle plus profitable qu'une autre chez nous plutôt qu'ailleurs?" se trouve confronté à une évaluation de fait puisque sa démarche consiste à rechercher compte tenu des actifs immatériels possédés par son

entreprise, la mise en évidence des avantages spécifiques détenus pour réaliser telle ou telle activité, ou la stratégie rapportant plus que le coût d'opportunité des moyens mobilisés.

Cependant, on le sent bien, l'évaluation financière traditionnelle attachée à la notion de retour sur investissement n'est plus de mise, on se penche plus sur l'impact des différentes alternatives stratégiques, sur la valeur de l'entreprise dans sa globalité. On en arrive à rechercher la logique par laquelle les investisseurs interprètent les performances d'une firme au-delà des aléas de la conjoncture et répercutent cette interprétation sur la valorisation de la firme et donc des immatériels qui la composent.

Malgré cela, de nombreux modèles s'appuient sur le processus de création de valeur pour effectuer un diagnostic sans pour cela s'interroger sur l'origine industrielle ou financière de la création de valeur. La survaleur financière qui émerge alors, trouve implicitement son origine dans les facteurs environnementaux mal maîtrisés par l'entreprise.

Les nouvelles orientations que sont les analyses en terme stratégiques visent à donner une meilleure appréciation du potentiel à moyen terme et donc favorisent une évaluation relative des entreprises par rapport à un environnement et à ses concurrents.

VI - Une vision de l'évaluation de l'immatériel aux USA

Les méthodes des cash flows actualisées sont encore très prisées outre atlantique. D'une étude réalisée aux États-Unis auprès de 31 professionnels de l'évaluation, il semblerait que la méthode préférée des évaluateurs pour l'évaluation des biens immatériels, soit celle du cash flow ; méthode relativement décriée en France car considérée comme trop difficile à mettre en œuvre.

Cette méthode semble au contraire être utilisée aux USA dans les cas suivants:

- dans le cas d'évaluation d'un immatériel comme la formation
- dans le cas d'évaluation d'une entreprise ayant beaucoup d'actifs immatériels ou activités de services

La valeur repose alors sur la connaissance des revenus futurs générés par le bien immatériel ou l'entreprise dans les années futures ces flux étant ou non capitalisés ou actualisés ; ainsi par exemple, une entreprise cédant un brevet moyennant redevance, considérera que la valeur de son brevet est égale aux revenus actualisés.

Trois considérations doivent être notées :

- Les flux sont déterminés de manières différentes par les évaluateurs (banque,

sociétés à capital risque, cabinets d'évaluation) les uns utilisant les prévisions de clientèles, les autres la méthode des trends statistiques, les derniers enfin, les études de marché. Tous sont conscients des difficultés concernant la mise en évidence des facteurs déterminant la valeur du capital humain car c'est un élément trop complexe et qualitatif..

- La durée des cash-flow retenue est différente selon les organismes : de 5 à 7 ans pour certains cabinets d'évaluation à 4 ou 6 ans¹² pour les banquiers ou sociétés à capital risque.

- Souvent le taux d'actualisation ou de capitalisation n'est pas retenu ou tout simplement ignoré ; d'après l'étude réalisée sur la ville de Minneapolis, il ressort une méconnaissance des taux par ces professionnels "ceci étant dû à l'utilisation de certains logiciels dans lesquels il doivent déterminer le montant des flux de revenus, ainsi que le nombre d'années pendant lesquelles ces revenus sont attendus, sans avoir à se préoccuper du taux qui est déjà entré dans l'ordinateur"¹³.

On le remarque, le désaccord existant entre les évaluateurs selon leurs origines (banques, société de capital risque, etc.) ne fait que confirmer les difficultés d'approche de la notion d'évaluation de la valeur d'un immatériel. Il convient cependant, de se rappeler que le principe qui s'impose est la nécessité de procéder à un diagnostic du profil d'évolution de l'actif immatériel qui pose trois questions.

- Faut-il évaluer l'actif immatériel en ne faisant pas référence à la rentabilité mais en acceptant de considérer que les facteurs les plus stables de la firme (capacité d'apprentissage, savoir-faire) sont modifiables et adaptables à des stratégies dont le cycle de vie se raccourcit ?

- Faut-il valoriser l'immatériel en mettant en évidence sa contribution à la compétitivité des produits qu'il sous-tend c'est-à-dire, penser articulation stratégique ou coût d'opportunité des mécanismes créateurs de ces immatériels ?

On se heurte ici à la difficulté de mesure, d'évaluation de ces coûts et donc de l'efficacité globale du système auquel ils appartiennent.

Deux raisons majeures à cette difficulté :

- Les enjeux économiques sous jacents à l'évaluation de l'immatériel, souvent résultat d'une combinaison d'arrangements souvent connus mais non dévoilés.

- L'évaluation fiable des coûts des immatériels type organisation, coordination, information est difficilement accessible car elle est toujours le résultat de synergies potentielles (complémentarité d'actifs, de connaissance, etc.)

¹² - Ce choix est fondé sur le fait que les évaluateurs pensent que la durée d'utilisation d'un immatériel doit être réexaminé périodiquement et que si les perspectives sont sensiblement différentes des estimations antérieures il convient de revoir non seulement la valeur de ce bien mais aussi son amortissement éventuel et sa durée.
¹³ - voir étude réalisée par Mademoiselle TOUCHET : "Evaluation de l'immatériel aux Etats-Unis", 1991, IAE DE CAEN

- Faut-il ne pas évaluer l'immatériel en temps que tel et / ou l'apprécier en fonction des opportunités du moment ?

La problématique de l'actif immatériel nous le remarquons ; renvoie en fait l'évaluateur aux finalités d'un diagnostic global et stratégique qui a pour but de mettre en évidence les cohérences internes de l'entreprise.

CONCLUSION

Nous le constatons, il est malaisé d'évaluer les actifs immatériels et donc l'investissement immatériel qui regroupe conventionnellement, les dépenses de recherche développement, de formation, de logiciels, les dépenses commerciales à caractère d'investissement, la compétence, le savoir-faire, l'information.

Dans l'éventualité où ces activités verraient leurs résultats être évalués faute de mieux, à leur coût de production (coût de fonctionnement des centres de recherche, coût de fonctionnement du système éducatif, du système de formation etc.) on ne pourrait pas considérer ces évaluations comme évaluations de l'investissement immatériel net puisque nous devons tenir compte des connaissances qui perdent de l'intérêt et celles qui ne font que compléter les connaissances existantes. Ceci suppose donc que l'on doive accepter que la durée d'usage de l'immatériel s'effectue sur plusieurs exercices, mais alors qu'elle est la rémanence de certaines dépenses commerciales ? Si on ne considère pas la promotion sur le lieu de vente comme un investissement.

La mesure comptable et financière des immatériels est très imparfaite, il n'en reste pas moins vrai, qu'il nous faut rechercher un mode d'évaluation qui pourra être identique ou tout au moins accepté par les partenaires européens ; il semble que les recherches actuelles fondées sur une évaluation en terme de stratégie nous mènent sur la bonne voie.

BIBLIOGRAPHIE

Les revues

- BARBE (D) : 1991, "Fonds régionaux d'aide au conseil et simulation des relations tertiaire - industrie", Revue d'Économie Régionale et Urbaine N°1.
- BARJAKTAREVIC (C) , "Méthode d'évaluation des marques et des brevets", Cahier de Recherche N° 8804 CREFIGE DAUPHINE.
- BELLANTE (B) et VIGLIECCA (F) : 1990, "Evaluation et survaleur : une analyse des pratiques" Revue Banque N° 508 Septembre.
- BELLON (J), MILLER (J), VERSTUYFT (L), WAGNER (Y) : 1992, "Evaluation- Nouveaux domaines" Revue Analyse Financière 4^e tri 33-34.
- COHEN SCALI (J) : 1990, "Les investissements immatériels, proposition de cadre conceptuel", Revue Fiduciaire N°726 janv. 1990.
- de COURCEL (G) 1993, Ecarts d'évaluation et d'acquisition, Analyse Financière p 83.
- de FRUTOS (J) : 1992, "Goodwill and brand names" Analyse Financière N° 91 4^e tri p 42-44.
- GELARD (G) : 1990, "L'évaluation des incorporels : quelles perspectives". Revue Française de Comptabilité N°218 décembre.
- GELLY (P) : 1991, "Loi sur les marques", Revue Française de Comptabilité N°223 mai 1991
- GRAILLOT (L) : 1993, "L'évolution des approches de la marque". C.R.E.G.O. IAE DIJON.
- de KERVILLER (I) , OBERT (JY) : 1990, "Les investissements immatériels : solutions actuelles et perspectives", Revue Banque N°503. Mars 1990.
- de KERVILLER (I) , OBERT (JY) : 1992, "Comptabilisation des marques développées de manière interne"; Revue banque N°530. Septembre 1992.
- MARION (A) : 1990, "La valorisation de l'actif immatériel" ; Revue Banque N° 503 mars 1990.
- MEDUS (JL) : 1990, "Méthodes de valorisation d'une marque", Revue du Financier N°73 jan.-fév. 1990.

Association Française de Comptabilité - Congrès de Paris IX Dauphine

- MEDUS (JL) : 1990, "Goodwill et survalueur" Revue Banque N°511. Décembre 1990.
- MORIEUX (Y) : 1992, "Le dirigeant, l'actionnaire, l'organisation : quelles logiques d'action ? " Revue Française de Gestion Jan.-Fév. 1992 p.62 à 74.
- NUSSEMBAUM (M) : 1990, "Comment évaluer les marques", Revue Option Finance, N°113 mai 1990.
- PAULSEN (JON) : 1984 "Measuring Rods For Intangible Assets", Merger and acquisitions 1984.
- PETERSON (R) : 1993, "Evaluation par les flux disponibles actualisés. Difficultés d'adaptation du modèle anglo-saxon à l'environnement français. Analyse Financière. Octobre 1993 N° 96 p 62-68.
- Rapport sur les comptes de la Nation "L'economie française en 1992" INSEE 1993
- TOUCHET(S) :1991, "Évaluation de l'immatériel aux U S A" 1991, IAE de Caen
- WAGNER LJ) :1987 : "Borrower's Viewpoint... How to Evaluate a Software Company", The journal of commercial Bank Lending october 1987.
- "La France des Entreprises", INSEE, Revue Entreprise N°M2518.

Les ouvrages

- DEGOS (J G). et HIRIGOYEN (G) : *Evaluation des Sociétés et de leurs Titres*, Vuibert.
- PENE (D) : *Evaluation et Prise de Contrôle de l'Entreprise, tomes 1 et 2*, Economica.
- KAPFERER (JN) : *Les Marques, Capital de l'Entreprise*, Editions d'Organisation 1991.